



# Projet pédagogique de l'École de Devoirs du Champ Sainte-Anne

## 1) PRÉSENTATION

Le projet pédagogique est le document de référence de l'École de Devoirs (EDD). Il y précise la philosophie de notre École des Devoirs, ses objectifs et les moyens mis en œuvre pour les atteindre. Il est rédigé en concertation avec l'équipe éducative de l'AMO Carrefour J. Ce référentiel est renouvelé tous les cinq ans. Des temps d'échange sont organisés annuellement avec l'équipe éducative afin d'évaluer la pertinence des actions mises en place et d'ajuster, si nécessaire, le projet en fonction de l'évolution du contexte et des besoins des enfants et des familles.

## 2) VALEURS

L'institution est ouverte à tous, sans discrimination. Les échanges entre les enfants de divers milieux sociaux, économiques et culturels sont privilégiés et encouragés.

L'École de Devoirs veille au respect de soi-même, des autres, du matériel. Elle encourage également les valeurs d'écoute, de tolérance et de solidarité.

Les valeurs telles que la citoyenneté, la responsabilité, la valorisation, l'autonomie, la coopération et la créativité sont prônées par l'équipe encadrante.

L'enfant est vu comme une personne à part entière avec des avis et opinions. Les enfants sont acteurs et participent au projet de L'École de Devoirs, notamment lorsqu'il

s'agit en début d'année de rédiger la charte qui vise à définir ensemble le cadre de travail et assurer ainsi le fonctionnement optimal des activités.

L'École de Devoirs ne se consacre pas uniquement aux devoirs. Effectivement, elle est aussi un lieu d'écoute dans le respect de la confidentialité. Les besoins de l'enfant sont au centre du projet. En cas de nécessité et de demande, un suivi peut être réalisé par les travailleurs sociaux de Carrefour J.

La structure est indépendante des établissements scolaires.

### **3) HISTORIQUE**

Suite à une réflexion au sein de l'équipe de l'AMO Carrefour J et de multiples interventions au sein de l'école communale de l'Orangerie en 2012, il nous paraissait intéressant de réinvestir le quartier de l'Orangerie. Suite aux difficultés vécues dans certaines classes et à la demande du corps professoral, nous avons effectué quelques animations sur la gestion de conflit et la communication non-violente au sein de cet établissement scolaire.

Nous nous sommes donc questionnés quant à l'utilité et la faisabilité d'ouvrir une École de Devoirs dans ce même quartier. En effet, cela nous permettait d'obtenir un bon point d'ancrage afin de développer davantage de projets collectifs, notamment à la demande de la population. Cela permettait également d'élargir l'offre en matière d'Écoles de Devoirs suite à un constat de manque de place au sein des structures déjà existantes sur le territoire wavrien (Coala et Ta'Awun). C'est donc en septembre 2012 que l'École de Devoirs ouvre ses portes en partenariat avec le CPAS de Wavre. Ce dernier met à disposition un local dans le quartier Nord de la ville à proximité du quartier de l'Orangerie, à l'avenue Henri Lepage.

Suite aux travaux entrepris par le CPAS en 2017, l'École de Devoirs a été contrainte de déménager dans un autre local, à la rue de Bruxelles 20 à Wavre, dans l'ancienne ludothèque du service social du CPAS.

Après moult péripéties, nous avons pu, en septembre 2022, réemménager dans les anciens locaux du CPAS à l'Avenue Henri Lepage, 5 à Wavre. Ces locaux nous permettent actuellement de mieux structurer l'offre de service proposée à nos jeunes avec d'une part, une zone aménagée pour le soutien scolaire, et d'autre part, un espace ludique pour nos activités collectives.

#### **4) PUBLIC**

L'École de Devoirs du Champ Sainte-Anne accueille des enfants issus de l'enseignement fondamental (de la 1<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> primaire), ayant un lien avec le territoire de Wavre via le domicile ou l'établissement scolaire.

L'École de Devoirs est ouverte à tous, sans discrimination. Une attention toute particulière est accordée aux enfants ayants des difficultés scolaires et/ou familiales.

Notre École de Devoirs accueille des enfants issus de différents milieux socio-culturels et les motifs d'inscription diffèrent selon chaque famille :

- familles monoparentales n'ayant pas la possibilité d'assurer un suivi adapté à domicile ;
- familles dont la langue française n'est pas la langue maternelle ;
- cadre familial non-adapté à la réalisation des devoirs ;
- difficultés dans les apprentissages.

L'École de Devoirs peut accueillir jusqu'à quinze enfants par jour d'ouverture en présence d'au moins trois animateurs. Cette capacité d'accueil peut être revue en fonction de l'équipe encadrante.

#### **5) FINALITÉS**

L'École de Devoirs vise à lutter contre l'exclusion sociale, l'échec scolaire et à contribuer au développement global des enfants, à leur autonomie et à leur bien-être. L'EDD donne des outils aux enfants afin qu'ils puissent devenir des citoyens actifs et responsables, capables de poser un regard critique sur le monde qui les entoure et d'en

comprendre le fonctionnement. Ce projet permet également de faire une passerelle entre l'école et l'environnement social de l'enfant afin de lui permettre de s'épanouir dans son milieu de vie.

## **6) OBJECTIFS**

### **a. Soutien aux apprentissages scolaires :**

- en développant et valorisant les potentialités de l'enfant et ses capacités organisationnelles ;
- en développant l'émancipation sociale de l'enfant par un suivi personnalisé par l'équipe encadrante ;
- en soutenant l'enfant pour développer sa confiance et son estime de lui ;
- en respectant le rythme et les besoins de l'enfant ;
- en soutenant les familles dans l'accompagnement scolaire de leur enfant ;
- en accompagnant les familles à développer une vision positive de leur enfant et d'eux-mêmes ;
- en favorisant la compréhension du système scolaire par les familles et en leur donnant des outils pour agir sur celui-ci.

### **b. Développement global, émancipation sociale de l'enfant et apprentissage de la citoyenneté et de la participation :**

- en impliquant l'enfant dans la vie quotidienne de l'EDD grâce à la boîte à idées ;
- en permettant à l'enfant de s'exprimer au sein d'un groupe et d'y prendre une place à part entière via le conseil des enfants ;
- en offrant un lieu d'écoute et de dialogue auprès des référents et bénévoles ;
- en acquérant de nouvelles compétences à travers les activités proposées (écoute de l'autre, prise de parole, responsabilisation...);
- en échangeant entre les enfants d'origines diverses au niveau social, économique et culturel ;

- en sensibilisant l'enfant au monde qui l'entoure par la participation à des projets à visée sociale ;
- en favorisant la sociabilisation de l'enfant à travers l'apprentissage de la vie en groupe.

**c. Développement de la créativité et de l'ouverture d'esprit :**

- en développant un esprit et une cohésion de groupe ;
- en s'ouvrant à de nouvelles cultures ;
- en acquérant de nouvelles connaissances et compétences via de nouvelles formes d'apprentissages (affectives, cognitives, physiques, langagières et sociales) ;
- en développant et valorisant les potentialités et talents de l'enfant ;
- en développant l'autonomie et l'estime de soi.

## **7) MOYENS**

### **a. Moyens humains**

L'AMO Carrefour J coordonne l'École de Devoirs du Champ Sainte-Anne. L'équipe encadrante est constituée d'intervenants sociaux, de bénévoles et éventuellement de stagiaires poursuivant un bachelier à orientation sociale et/ou pédagogique.

Le coordinateur de l'École de Devoirs est responsable de la gestion administrative du dispositif, de la gestion de l'équipe, des inscriptions, des relations entre partenaires et de la communication. Il est la personne de référence en cas de problème.

Les référents sont les membres de l'équipe de l'AMO qui assurent l'accueil, l'encadrement, l'animation et la gestion opérationnelle de la séance.

Les bénévoles ont la mission d'accompagner les enfants dans la réalisation des devoirs et de participer aux échanges et activités quotidiennes en vue de l'épanouissement de l'enfant. Ils échangent quotidiennement avec le référent afin que le cas échéant, ce dernier puisse faire le suivi avec la famille.

L'équipe encadrante a la possibilité de suivre des formations durant l'année afin d'acquérir et développer des outils pour encadrer au mieux les enfants.

### **b. Moyens matériels**

L'École de Devoirs est située à l'Avenue Henri Lepage, 5 à Wavre dans des locaux mis à disposition par le CPAS de la ville de Wavre, dans les sous-sol du bâtiment (ancienne salle des fêtes).

Les locaux sont répartis selon deux axes : une première grande salle est destinée à l'accompagnement scolaire des enfants tandis que l'autre pièce est dédiée à l'espace ludique. Des tables et chaises sont fournies par le CPAS de Wavre.

Du matériel de bureau est mis à disposition des enfants dans une armoire pour les soutenir dans leurs apprentissages (feuilles de brouillon, casques anti-bruit, bics et crayons, dictionnaire, etc.). Une seconde armoire est utilisée pour le stockage des jeux de société, coloriages et livres dans l'espace ludique.

Un cahier de communication est utilisé par l'équipe encadrante pour conserver une trace du déroulement de la séance. Chaque bénévole y laisse une note relative au travail effectué avec l'enfant. Ce cahier permet de suivre la progression d'un enfant tout au long de l'année.

### **c. Moyens financiers**

L'AMO Carrefour J est le pouvoir organisateur de l'École de Devoirs.

Le dispositif est reconnu et subventionné par l'Office de la Naissance et de l'Enfance. Cela permet d'assurer en partie les frais de fonctionnement et d'équipe de l'EDD.

Des appels à projets peuvent être rentrés pour subvenir aux dépenses supplémentaires du projet.

#### **d. Moyens de communication**

##### **➤ Avec l'équipe :**

Les référents et le coordinateur s'entretiennent chaque semaine afin de faire le point sur le déroulement de l'École de Devoirs et les éventuelles difficultés vécues lors des séances précédentes.

L'équipe encadrante se réunit trimestriellement afin d'échanger sur le fonctionnement de l'École de Devoirs. Ces rencontres représentent une occasion d'échanger en équipe, bénévoles et intervenants sociaux, sur l'évolution des enfants et des éventuels ajustements à effectuer. Des comptes rendus de réunion sont systématiquement rédigés par le coordinateur et transmis à l'équipe par mail.

Un groupe WhatsApp est mis à disposition de l'équipe en vue de centraliser et faciliter les échanges relatifs à l'organisation de l'École des Devoirs.

Un contact téléphonique ou une rencontre peut toujours être organisé à la demande du bénévole.

##### **➤ Avec les parents :**

Lors de l'inscription d'un enfant, une rencontre est prévue entre le coordinateur, les parents et dans la mesure du possible l'enfant, en vue de présenter le projet de l'École de Devoirs et d'aborder les éventuelles difficultés rencontrées par l'enfant.

Un groupe WhatsApp est mis à disposition des parents en vue de centraliser et faciliter les échanges relatifs à l'organisation de l'École des Devoirs. Le contact téléphonique est préconisé pour informer le référent de tout retard ou absence.

Un contact avec les parents s'effectue directement lorsque ces derniers viennent déposer ou reprendre leur(s) enfant(s) à l'EDD. Le référent se charge de faire le relais avec les parents de toute information pertinente en matière de scolarité, avec l'appui du bénévole le cas échéant. Les parents peuvent également demander un rendez-vous ou un contact téléphonique avec l'équipe éducative s'ils le souhaitent en dehors des séances.

Des réunions de parents individuelles sont également prévues trimestriellement avec le coordinateur en vue de discuter de l'évolution de l'enfant au sein de la structure.

➤ Avec l'école :

En début d'année scolaire, le coordinateur transmet un courrier à destination des instituteurs afin de les informer de la participation d'un de leurs élèves à l'École de Devoirs. Cela nous permet d'entretenir la collaboration avec les partenaires qui gravitent autour de l'enfant en vue de son épanouissement personnel.

Le journal de classe est un outil privilégié pour l'échange d'informations concernant la scolarité de l'enfant, dans la mesure où les informations ne sont pas confidentielles.

En cas de difficultés avancées, le coordinateur pourra proposer une rencontre avec l'instituteur de l'enfant et les parents en vue d'envisager des pistes de travail pour accompagner au mieux l'enfant. Cette démarche ne pourra être réalisée qu'avec l'accord préalable des parents.

➤ Avec les enfants :

Les enfants ont un contact régulier avec les animateurs. Une attention toute particulière sera donnée aux enfants souhaitant s'entretenir individuellement avec un membre de l'équipe.

Le conseil des enfants est instauré chaque jeudi en fin de période scolaire afin d'échanger sur le fonctionnement de l'EDD et les éventuels aménagements à proposer.

Une boîte à idées est également installée dans l'espace ludique afin de permettre aux enfants de soumettre des idées et/ou de partager des difficultés vécues à l'EDD.

**e. Moyens organisationnels**

➤ Horaires

L'École de Devoirs est ouverte les lundis, mardi et jeudis de 15h45 à 18h durant l'année scolaire, hors congés scolaires et jours fériés.

Les enfants sont accueillis entre 15h45 et 16h10 par le référent du jour et ont l'occasion de prendre leur goûter et de profiter de l'espace ludique.



Toute arrivée en dehors des plages horaires prévues doit être signalée au référent dans les plus brefs délais.

A partir de 16h10, les enfants sont répartis avec les bénévoles en vue d'entamer leur travail journalier. Le référent est garant du bon déroulement de la séance et de l'animation des enfants dès la fin de leurs devoirs.

A partir de 16h30, les parents ont la possibilité de venir chercher leur(s) enfant(s). Les enfants ayant terminé leurs devoirs sont invités à rejoindre l'espace ludique afin de profiter des aménagements proposés (coloriages, jeux de société, bibliothèque, espace d'écoute). Si une autorisation de sortie a été remise par le parent lors de l'inscription, l'enfant pourra quitter seul l'École de Devoirs.

L'École de Devoirs ferme ses portes à 18h.

#### ➤ Activités

En complémentarité de l'aide aux devoirs, l'École de Devoirs propose des activités ludiques, sportives, créatives ou culturelles tous les jeudis de 17h à 18h. Ces activités permettent à l'enfant de découvrir et développer des compétences à travers différentes formes d'apprentissages (affectives, cognitives, langagières, sociales et physiques) :

- affectif : conseils des enfants, boîte à idée, météo du jour, rôle de « gardien du bruit » ;
- cognitif : jeux de société, bricolages ;
- langagier : participation à une émission radio, spectacle de Noël ;
- social : action Cap48, échanges intergénérationnels, animation sur le tri des déchets ;
- moteur : relaxation, sports coopératifs.

Un espace ludique est également mis à disposition des enfants qui ont terminé leurs devoirs lors de chaque séance afin qu'ils puissent profiter d'un moment de détente et d'échanges à travers les différents aménagements proposés (jeux de société, bibliothèque, coloriages).

Des stages et camps sont organisés durant les congés scolaires afin de développer l'apprentissage de la vie en groupe et découvrir de nouvelles activités.

Le conseil des enfants organisé chaque jeudi précédant les périodes de congés scolaires est ouvert à tous les enfants en vue d'offrir à chacun un espace de parole et d'expression. En outre, une boîte à idées est mise à leur disposition afin qu'ils puissent soumettre leurs idées à tout moment.

➤ Participation

La présence régulière les jours où l'enfant est inscrit à l'École de Devoirs est requise. En cas d'absence répétées et injustifiées, l'inscription à l'École de Devoirs ne pourra plus être garantie et la place sera libérée pour un enfant inscrit sur liste d'attente.

La participation aux stages et aux camps est facultative.

## **7. ACCESSIBILITÉ**

Les enfants peuvent rejoindre l'École de Devoirs par leurs propres moyens. Concernant le retour, les parents devront venir les rechercher sauf si une autorisation parentale de sortie a préalablement été remise au coordinateur lors de l'inscription.

L'entrée à l'École de Devoirs se fait par l'entrée principale du bâtiment du CPAS pour des raisons de sécurité. Les accès étant gérés par le personnel du CPAS, il est possible que les portes principales soient fermées avant 18h. Dans ce cas, il est demandé aux parents qui viennent rechercher leur(s) enfant(s) de prévenir de leur présence au référent du jour qui viendra ouvrir la porte de secours (située sur le côté gauche du bâtiment).

La participation à l'École de Devoirs est gratuite. Une participation financière peut néanmoins être demandée lors d'activités ponctuelles telles que les camps et les stages.